



**PROCÈS VERBAL — 13^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ET EXTRARDINAIRE 2019**

**9 h, le mardi 18 juin 2019
Laval, Pavillon du Bois Papineau**

Étaient présents :

Conseil d'administration	Membres du personnel GPSL	Membres dans l'assistance
Yves Brouillette Marie-Claire Lefrançois Alain Saint-Pierre Martin Savoie Manon Parisien Danny Tran	Marie-Ève Delichy Charles-Émile Desgagnés-Cyr Jade Bégin-Desplantie Mélanie Laporte Élisabeth Paradis	Gaétane Fournier Pierre Lespinasse Agnès Richer Pierrette Thériault Manon Tremblay
Invités dans l'assistance Marc Longchamps Martin Allaire — CPA auditeur Monique Breault (AREQ)		Organismes partenaires Caroline Boivin Vicky Cloutier Raphaëlle Frechon Valérie Pellerin

1. Ouverture de l'assemblée

Marie-Claire Lefrançois, présidente du CA ouvre l'assemblée générale et extraordinaire à 9 h 11.

2. Nominations d'un président et d'un secrétaire d'assemblée et d'élection

Marie-Claire Lefrançois propose Marc Longchamps comme président d'assemblée, secondé par Yves Brouillette. Manon Tremblay propose Manon Parisien comme secrétaire d'assemblée, secondée par Alain St-Pierre. Adopté à l'unanimité.

3. Vérification de la régularité de la convocation

Marc Longchamps rappelle que la CDC représente plus de 100 organismes. Il confirme à l'assemblée que l'ensemble des documents préparatoires ont été remis dans les délais prescrits et déclare que l'assemblée générale et extraordinaire est valide. Monsieur Longchamps rappelle ensuite le fonctionnement de l'assemblée.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Longchamps propose une modification au point 5 de l'ordre du jour, lecture et adoption du procès-verbal des assemblées générale et extraordinaire. Danny Tran propose l'ordre du jour, secondé par Yves Brouillette. Adopté à l'unanimité.

5. **Lecture et adoption du procès-verbal des dernières assemblées générale annuelle et extraordinaire**

Monsieur Longchamps laisse un temps aux membres de l'assemblée pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018. Il propose des modifications dans certaines formulations (ajout de la validité de l'assemblée et de l'adoption à l'unanimité lors d'une proposition). Yves Brouillette propose et Agnès Richer appuie le procès-verbal modifié. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Longchamps laisse un temps aux membres de l'assemblée pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire 2018. Il propose des modifications dans certaines formulations (ajout de la validité de l'assemblée et de l'adoption à l'unanimité lors d'une proposition). Marie-Claire Lefrançois propose et Martin Savoie appuie le procès-verbal modifié. Adopté à l'unanimité.

6. **Mot de la présidente et de la direction**

Marie-Claire Lefrançois, présidente, souhaite la bienvenue à l'assemblée, rappelle les grands dossiers de l'année. D'abord, elle souligne les importants travaux sur la planification stratégique actuellement en cours. Elle rapporte aussi qu'un processus de sélection rigoureux a été mené à la suite du départ du directeur, Charles-Émile Desgagné-Cyr.

Charles-Émile, directeur sortant de l'organisme, prend la parole pour remercier et souligner l'excellent travail du personnel de l'organisme, des bénévoles et des administrateurs.

Marie-Ève Delichy, nouvelle directrice de l'organisme se présente à l'assemblée. Elle remercie l'équipe de son accueil et le soutien apporté par le directeur sortant.

7. **Rapport du CPA auditeur**

Martin Allaire présente le *rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant*. Les états financiers sont présentés par ce dernier de façon détaillée. Les membres de l'assemblée ont reçu copie de l'essentiel du document et certaines sections sont projetées sur écran.

Le directeur général sortant de l'organisme souligne que deux éléments qui expliquent le surplus pour l'exercice 2018-19 : un rehaussement du financement de la mission de 12500 \$ et l'embauche plus tardif que prévu de la nouvelle directrice. Monsieur Longchamps demande le ratio entre le non affecté et le financement (pour répondre aux exigences de la Ville). Martin Allaire dépose le rapport à l'assemblée générale. Ce rapport a déjà été approuvé par le conseil d'administration. Agnès Richer propose le rapport, appuyé par Manon Tremblay. Adopté à l'unanimité.

Martin Allaire quitte l'assemblée.

8. **Nomination d'un CPA auditeur**

Marie-Claire Lefrançois propose de renouveler le mandat de Martin Allaire pour la prochaine année, secondé par Yves Brouillette. Aucun membre de l'assemblée demandant le vote, la candidature du CPA Martin Allaire comme auditeur est adoptée à l'unanimité.

9. **Rapport d'activités de l'organisme**

Le Rapport annuel d'activités 2018-19 de l'organisme a été distribué aux membres de l'assemblée. Depuis avril, c'est Mélanie Laporte qui s'occupe de Viactive. Elle en présente le bilan de même que le soutien offert aux clubs de marche et les statistiques d'utilisation de la ligne info-santé Laval. La comptabilisation des courriels sera présentée à compter de l'an prochain. Elle résume ensuite les principales données en lien avec le programme Maintien de l'autonomie et de la santé chez les aînés (MASA) et présente un nouveau projet qui combine l'activité physique et la nutrition. Elle termine avec le bilan de la clinique Promo-Santé.

Jade Bégin-Desplantie présente le bilan concernant l'offre alimentaire dans les établissements municipaux. Elle relate ensuite les points saillants du programme Attention! Enfants en mouvement. Elle présente les statistiques d'utilisation du camp de jour Bouffe Nature en soulignant que le camp est maintenant à sa pleine capacité. Jade relate aussi les activités du programme Excellence sports Laval, qui est lié avec la clinique Promo-Santé.

Élisabeth Paradis présente les activités réalisées dans le cadre du programme Cuisinons entre aînés.

Charles-Émile Desgagné-Cyr souligne l'organisme a aussi plusieurs implications sociales telles que la participation à des conseils d'administration et à des comités en lien avec la vie sociale et la promotion des saines habitudes de vie sur le territoire. Il rappelle aussi que l'organisme a employé 28 personnes cette année.

Marie-Claire Lefrançois propose le rapport d'activité, secondé par Manon Tremblay. Adopté à l'unanimité.

10. **Sommaire des orientations pour l'année à venir**

Marie-Ève Delichy présente les principaux chantiers à venir. Dans les derniers mois a été amorcée la planification stratégique accompagné par la firme Sapiens Conseil. Plusieurs partenaires ont participé à la démarche. Il y a eu une collecte puis un Lac-à-l'Épaule qui ont permis notamment permis d'identifier les forces et les enjeux de l'organisme. Les travaux se poursuivent en sous-comité pour identifier les piliers stratégique ainsi que les objectifs. L'importance de se pencher sur la pérennisation du financement et le rayonnement de l'organisme et mis de l'avant.

La directrice souligne l'apport des bénévoles et des partenaires aux activités de l'organisme.

11. **Modification et adoption des règlements généraux**

La directrice présente les amendements aux règlements généraux proposés par le conseil d'administration. Les changements visent notamment à préciser la notion de membres de l'organisme de même que la composition des membres du CA.

Le président de l'assemblée demande s'il y a des questions à l'égard de ces propositions. Réponse négative de la part des membres.

Manon Tremblay propose les modifications aux règlements, secondée par Martin Savoie. Adopté à l'unanimité.

12. **Élection des administrateurs**

Marie-Ève annonce que quatre postes représentant des citoyens (dont un d'un an) sont ouverts et un poste de représentant de partenaires.

Marc Longchamps, président de l'assemblée, annonce ouverte la mise en candidature. Tous les administrateurs sortants représentant les citoyens ont accepté de se représenter et aucune personne n'a posé sa candidature en tant que représentant d'organismes.

Marie-Claire Lefrançois propose Manon Parisien comme administratrice représentant les citoyens.

Agnès Richer propose Danny Tran comme administrateur représentant les citoyens.

Manon Tremblay propose Yves Brouillette comme administrateur représentant les citoyens.

Martin Savoie propose Danielle Rémy comme administratrice représentant les citoyens.

Tous les administrateurs sortants sont reconduits, Yves Brouillette pour un an et les autres administrateurs pour deux ans. Adopté à l'unanimité.

13. **Présentation du nouveau conseil d'administration**

Le nouveau conseil d'administration sera composé de :

- Yves Brouillette (représentant des citoyens)
- Richard Carle (représentant d'organisme)
- Marie-Claire Lefrançois (représentant des citoyens)
- Martin Savoie (représentant d'organisme)
- Manon Parisien (représentant citoyens)
- Danièle Remy-Lamarche (représentant des citoyens)
- Alain St-Pierre (représentant des citoyens)
- Danny Tran (représentant des citoyens)

Les rôles des administrateurs seront déterminés lors de la première rencontre des membres du nouveau conseil d'administration.

14. **Levée de l'assemblée**

Yves Brouillette propose la levée de l'assemblée à 10 h 30, secondé par Agnès Richer. Adopté à l'unanimité.

Les membres sont invités à un dîner convivial.

Rédigé par Manon Parisien, secrétaire d'assemblée, le 18 juin 2019.